



Trace n° 1398866

La forêt où l'on se sent bien.

La forêt de Vallin, sur la commune de Saint-Victor-de-Cessieu, fut fréquentée, selon la légende, par des druides et des templiers venus profiter de ses vertus curatives. Plusieurs endroits de la forêt sont censés être bourrés d'énergie, il y a dans ce lieu une énergie particulière qui affole les boussoles.

C'est une jolie forêt de hêtres, de chênes et de noisetiers. Une partie de la forêt a été replantée avec des douglas, des merisiers, des chênes rouges.

Durée	1h 15	Difficulté	Facile
Distance	3,72 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	66 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	66 m	Commune	Torchefelon (38690)
Point haut	519 m	Région	Dauphiné
Point bas	451 m		

Description

Stationnez à proximité de l'Étang Rompit au Nord-Ouest de [Torchefelon](#).

(D/A) Empruntez le Chemin des Douglas qui s'enfonce dans la forêt et retrouvez rapidement une bifurcation.

(1) Suivez direction La Thébaïade par le haut en prenant le sentier rectiligne sur la gauche, c'est le Chemin de la Grande Allée. Rejoignez un carrefour de sentiers à ce lieu-dit.

(2) À La Thébaïade, suivre, à gauche, l'indication Étang de Vallin par le haut.

Faites une halte à l'étang où vous aurez peut-être la chance d'apercevoir un martin-pêcheur.

(3) Prenez le chemin du retour (par en bas) à droite du chemin par lequel vous êtes arrivés

Le chemin remonte vers la Thébaïade.

(2) Empruntez à gauche le chemin des Combes qui permet de longer la rive gauche du Ruisseau du Moulin, sur votre gauche.

À la mare avec le pont, restez sur le côté droit de la mare et continuez de monter en longeant le ruisseau pour retrouver le premier carrefour.

(1) Prenez en face pour revenir au parking (D/A).

Points de passage

- D/A Parking proche de l'Étang Rompit**
N 45.525967° / E 5.385979° - alt. 517 m - km 0
- 1 Bifurcation**
N 45.52683° / E 5.39026° - alt. 515 m - km 0.39
- 2 La Thébaïade**
N 45.533654° / E 5.395075° - alt. 474 m - km 1.25
- 3 Carrefour**
N 45.535179° / E 5.389614° - alt. 461 m - km 1.8
- D/A Parking proche de l'Étang Rompit**
N 45.525973° / E 5.385983° - alt. 517 m - km 3.72

Informations pratiques

Chemin large et facile.

Parcours ombragé agréable même par forte chaleur.

Prévoir une bonne paire de baskets et de l'eau à boire.

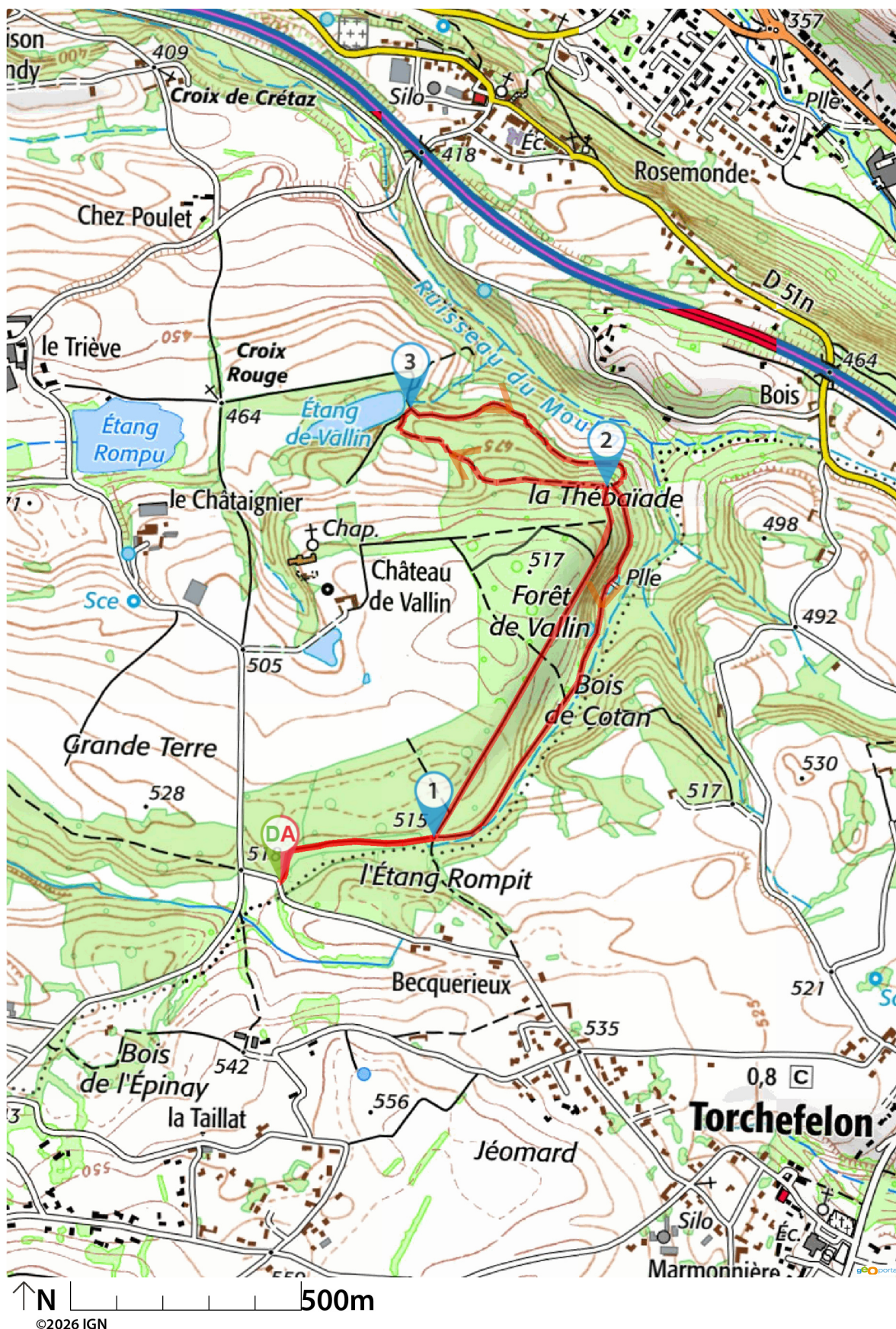
À voir

Siège en pierre large de 2 mètres, remontant peut-être à l'époque mégalithique, appelé le Fauteuil du Seigneur. Ce siège pourrait avoir été un autel druidique.

Celui qui le trouve l'indique sur la carte !

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-foret-magique-de-vallin/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.